

Commission sur la crise climatique (CCC) Rapport 2021-2025

Président : Manuel Pulgar Vidal

1. Mission

La Commission sur la crise climatique de l'UICN prépare et partage des conseils d'experts sur les solutions qui permettent de limiter le réchauffement climatique, ces solutions devant être à la fois appropriées et efficaces, favoriser la justice et l'intégrité des écosystèmes et s'appuyer sur les meilleures données scientifiques disponibles. Cela implique notamment de respecter le principe de consentement préalable, libre et éclairé. La CCC de l'UICN mobilisera les efforts de l'Union et aidera à coordonner ces derniers grâce à la création et à la promotion de partenariats productifs et constructifs qui favorisent un changement transformationnel.

2. Vision

Œuvrer pour un monde où le réchauffement climatique est limité à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et où la société s'adapte pour gérer les risques climatiques de manière à renforcer la résilience socioécologique, à être positive pour la nature et à promouvoir des résultats justes pour tous.

3. But

Promouvoir l'adoption d'approches scientifiques holistiques, intégrées et justes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

4. Objectif

Encourager l'action en faveur du climat, de la biodiversité et des communautés en renforçant les parcours qui permettent d'atteindre – et de dépasser – l'objectif de zéro émission nette de gaz à effet de serre. Il s'agit notamment de mettre progressivement fin à l'utilisation des combustibles fossiles au profit des énergies renouvelables propres, de protéger et de restaurer l'intégrité des écosystèmes, et de soutenir la mise en œuvre de la Vision stratégique et du Programme de l'UICN, y compris des résolutions adoptées par les divers Congrès mondiaux de la nature de l'UICN sur le changement climatique.

5. Priorités et réalisations

5.1. Officialisation de la Commission sur la crise climatique

La CCC est la plus récente des Commissions de l'UICN, approuvée lors du dernier Congrès de l'UICN à Marseille, en France, en octobre 2021. Ces quatre dernières années, le Président et les membres du Comité directeur se sont attachés à bâtir les fondations nécessaires au fonctionnement effectif de la Commission sur la crise climatique. Ils ont notamment élaboré des outils de gouvernance, une planification stratégique ainsi que des stratégies pour la communication/visibilité de même qu'ils ont élargi la composition de la CCC pour encourager l'inclusivité et la participation constructive des membres.

- a. **Cahier des charges et mandat.** Développé et adopté le 19 janvier 2023, le [Cahier des charges 2022-2025](#) oriente les actions de la Commission, clarifie les rôles de chacun et garantit l'alignement de la CCC sur les Principes de l'UICN et la stratégie de l'Union. La période quadriennale 2022-2025 touchant à sa fin, la direction de la Commission, les membres du Comité directeur et les responsables thématiques ont rédigé le prochain mandat de la CCC pour 2026-2029.

- b. **Programmes de travail.** Un premier [Programme de travail](#) 2023-2024, développé puis approuvé par le Conseil de l'UICN dans sa Décision C/VII du 9 mars 2023, a permis de fixer des priorités claires, des axes de travail et des mesures en vue de réaliser nos objectifs stratégiques. Il a également permis de définir notre axe thématique, nos domaines d'activités interdisciplinaires (partenariats et communications) ainsi que l'organisation et la structure internes de la CCC. Le Programme de travail 2025, version actualisée du précédent Programme de travail, a été adopté par le Conseil.

5.2. Gouvernance

c. **Président, Vice-président, Vice-présidents régionaux et Comité directeur**

La Commission est dirigée par son Président par intérim, Manuel Pulgar Vidal, avec l'appui de la Vice-présidente, Cathy Yitong, que les Membres de l'UICN pourront élire lors de la prochaine Assemblée des Membres de l'UICN. Le Comité directeur, composé de 21 membres, toutes régions confondues, assure la direction et guide le développement et la mise en œuvre des travaux de la CCC, en s'appuyant sur sa structure opérationnelle, dont ses groupes régionaux et thématiques. La Responsable exécutive, Vanessa Morales, gère les activités et sujets de la Commission au sein de sa structure de gouvernance.

	Nom	Nationalité
1	Andrea Carmen	États-Unis d'Amérique
2	Ana Tiraa	Îles Cook
3	Christopher Dunn	États-Unis d'Amérique
4	Brendan Mackey	Australie
5	Natalie Morata	France
6	Li (Aster) Zhang	Chine
7	Chiara Oberle	Suisse, Italie
8	Mina Esteghamat	Iran
9	Daniela Ortiz	Colombie
10	Daniel James Jiron	États-Unis d'Amérique
11	Aby Drame	Sénégal
12	Scott Fulton	États-Unis d'Amérique
13	Cathy Yitong	Royaume-Uni
14	Myrna T. Semaan Haber	Liban
15	David King	Afrique du Sud
16	Sunita Chaudhary	Népal
17	Mark McGuffie	Hawaï'i
18	Michael Wilson	Hawaï'i
19	Ravi Prasad	Inde
20	Ramiro Fernandez	Argentine
21	Virginia Young	Australie

d. **Vice-présidents régionaux**

Agissant en qualité d'intermédiaires principaux entre la direction globale de la Commission et ses régions, les Vice-présidents régionaux ont assuré la coordination avec les membres et les acteurs locaux, de même qu'ils ont participé à la hausse du nombre de membres tout en fournissant des orientations pour la planification régionale des travaux. Ils cherchent continuellement des moyens de renforcer la Commission et rapportent les perspectives des régions au Comité directeur.

Les Présidents régionaux pour la CCC sont présents dans les huit régions officielles de l'Union :

1. Amérique du Nord et Caraïbes **Andrea Carmen**
2. Europe de l'Est, Asie du Nord et Asie centrale : **Manuel Pulgar Vidal** (par intérim)
3. Europe de l'Ouest **Nathalie Morata**
4. Asie occidentale : **Mirna Semaan**
5. Asie du Sud et de l'Est **Ravi Prasad**
6. Océanie : **Anna Tiraa**
7. Mésio-Amérique et Amérique du Sud : **Ramiro Fernandez**
8. Afrique : **Aby Drame**

e. **Responsables et groupes thématiques**

Les Responsables sont chargés de développer et d'améliorer les activités de la Commission dans le cadre de leur domaine thématique. Ils ont façonné la stratégie du programme et effectué des évaluations techniques de même qu'ils ont fourni des orientations pour les contributions politiques et le plaidoyer de la Commission. Leurs travaux s'inscrivent dans les efforts régionaux et programmatiques de la CCC.

1. **Politique et justice climatique.** Responsable : Daniel James. La Commission s'appuiera sur l'ensemble des résolutions de l'UICN relatives au climat et, en collaboration avec les Membres de l'UICN, contribuera aux processus multilatéraux et nationaux de façon à renforcer et promouvoir les politiques et les actions de décarbonation juste et de synergie entre le climat et la biodiversité.
2. **Solutions et outils innovants.** Responsable : Brendan Mackay. La CCC va cocréer et mettre en œuvre des solutions fondées sur les meilleures données scientifiques disponibles, les systèmes de savoirs autochtones et les connaissances communautaires locales ainsi que sur les bonnes pratiques et les moteurs du développement durable dans le secteur privé. Nous allons analyser la contribution des technologies aux solutions pour le climat en tenant compte de leurs aspects positifs et négatifs pour les populations, la nature, les écosystèmes et l'économie.
3. **Finance.** Responsable : Manuel Pulgar Vidal (par intérim). La Commission s'efforcera de renforcer ses collaborations pour mobiliser plus de ressources de la part de toutes les sources disponibles, et participera aux efforts visant à transformer le système financier. Nous encouragerons également la création de mécanismes financiers innovants, accessibles et participatifs.
4. **Interactions entre le climat et la nature.** Responsable : Virginia Young. La Commission donne vie aux possibilités qui découlent de la convergence entre le climat et la nature, comblant les disparités entre les discours et l'action en transformant ces opportunités en des interventions et des initiatives concrètes à fort impact. Elle abordera notamment la question des impacts du climat sur la nature tout en veillant à l'intégrité des écosystèmes et de leurs services.

5.3. Recrutement des membres et engagement

Avec le soutien continu de l'Unité de soutien aux Commissions (CSU), nous avons développé tout un système de recrutement des membres comprenant un déroulé précis des étapes de candidature, des critères de sélection et des exigences d'éligibilité. Nous avons aussi élaboré des **Orientations à l'usage des membres**, qui présentent entre autres les avantages liés au fait de devenir membre d'une Commission de l'UICN ainsi que les processus de candidature et de validation. De plus, nous avons lancé un **appel ouvert à candidature auprès de la CCC** qui nous a permis de diversifier et

d'élargir notre réseau. À ce jour, la **Commission compte 513 membres répartis dans les huit régions de l'Union**. Nous avons mené et approfondi nos activités à l'aide de la base de données CRM.

Les membres de la CCC incluent des volontaires qui sont des experts du climat et qui représentent une variété de domaines professionnels et de zones géographiques. Le recrutement de jeunes professionnels a également fait partie de nos priorités. Les membres participent à l'élaboration du programme de travail de la Commission au travers des groupes thématiques, des régions et, si nécessaire, par l'intermédiaire de groupes de spécialistes et de groupes d'étude.

5.4. Collaborations

f. Conseil

Le Président de la CCC est membre du Conseil de l'UICN et de son Comité du Programme et des politiques. La CCC rédige chaque année un rapport à l'attention du Conseil.

Le Président, le Vice-président, le Responsable exécutif et le Comité directeur de la CCC prennent part à diverses activités du Conseil, y compris à la rédaction des motions parrainées par le Comité directeur :

- i. [Exploiter la puissance de l'UICN](#) : stimuler la synergie pour le Zéro net, le Positif pour la nature et une transition énergétique juste (CCC Motion 038).
- ii. [Confirmation du statut de la Commission sur la crise climatique](#) (CCC Motion 121)
- iii. [Intégrer la conservation de la biodiversité aux programmes de tarification et de commercialisation du carbone visant à atténuer le changement climatique](#) (rôle de la CCC : Soutien – Motion 043)

g. Collaborations intercommissions

- i. En collaboration avec la Commission sur la gestion des écosystèmes (CGE) en ce qui concerne les solutions fondées sur la nature, nous avons rédigé un document de travail à des fins de plaidoyer lors de la COP15 de la CDB intitulé « [Getting the message right on Nature-based Solutions \(NbS\)](#) » (Faire passer le message en faveur des solutions fondées sur la nature, SfN). Le but était de garantir la reconnaissance des SfN dans le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal qui a été adopté. L'objectif a été atteint.
- ii. Nous avons activement pris part, au travers du Président de la CCC, au Comité directeur international sur le Standard mondial de l'UICN pour les solutions fondées sur la nature, sous la direction de la CGE.
- iii. Nous avons collaboré avec la CSE et la CGE à l'élaboration d'un document technique conjoint sur la géoingénierie aligné sur la note de position rédigée pour la COP28.
- iv. Travaillant avec la CMAP sur diverses notes d'orientation, la CCC a participé à la rédaction conjointe de plusieurs notes techniques pour les 28^e et 29^e Conférences des Parties de la CCNUCC, encourageant la synergie des actions pour le climat et la biodiversité.
 1. Note technique commune pour la COP28 : [Connecting the dots: achieving synergistic action for global biodiversity and climate goals](#) (Faire le lien : Parvenir à la synergie des actions pour atteindre les objectifs mondiaux de la biodiversité et du climat), s'appuyant sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal).
 2. Document technique : Faire le lien 2-COP29 : [Calling for a work programme to establish priorities for synergistic climate and biodiversity action](#) (Appel à l'élaboration d'un programme de travail pour établir les priorités en faveur de la synergie des actions pour le climat et la biodiversité).

v. Résolutions

La CGE a travaillé en étroite collaboration avec la CSE pour rédiger la [Résolution WCC-2020-RES-114-FR, Solutions intégrées pour faire face au changement climatique et aux crises qui frappent la biodiversité](#).

h. **Secrétariat de la IUCN**

i. **Groupe de travail conjoint du Secrétariat du Conseil de l’UICN et de la COP de la CCNUCC**

Le Président et le Vice-président de la CCC font partie du groupe de travail conjoint de la COP de la CCNUCC depuis sa création en 2023, contribuant à l’engagement de l’UICN auprès de la CCNUCC ainsi qu’à la rédaction de notes de position pour les COP sur le climat, conformément à la stratégie de politique et plaidoyer de l’UICN.

ii. **Équipe du Centre pour la transformation de la société chargée du changement climatique et de la transition énergétique à l’échelle mondiale**

La CCC a mis au point un programme de travail conjoint avec l’Équipe chargée du changement climatique et de la transition énergétique à l’échelle mondiale qui identifie les principales opportunités de collaboration (événements, campagnes de plaidoyer, publications communes, etc.) en insistant particulièrement sur le renforcement de l’adaptation au changement climatique.

iii. **Forums régionaux**

En 2024, la CCC a activement participé à plusieurs FRC, y compris le Forum régional d’Amérique centrale et des Caraïbes pour la conservation (FRC) à Mexico, le FRC d’Amérique du Sud à Santa Marta, Colombie, ainsi que le FRC des États-Unis à Washington.

iv. **Comité consultatif pour la jeunesse**

La CCC est représentée par Chiara Oberle au sein du Comité consultatif pour la jeunesse. La Commission s’engage à renforcer le rôle de la jeunesse dans les débats mondiaux sur le changement climatique.

v. **La CCC et la Vision stratégique de l’Union à 20 ans**

La CCC a joué un rôle déterminant pour faire avancer la Vision stratégique de l’Union à 20 ans dans laquelle le climat et la nature sont des piliers stratégiques.

vi. **Groupe d’étude sur les barrages**

La Commission a considérablement contribué à une présentation planifiée en vue du Congrès mondial de la nature de l’UICN axée sur les barrages dans une approche écosystémique socioécologique de la conservation de l’eau douce. La contribution de la CCC s’est focalisée sur la protection des ressources halieutiques natives, les systèmes aquatiques et les droits des peuples autochtones à entretenir et protéger leurs écosystèmes. La CCC a participé aux efforts de construction et de suppression des barrages.

vii. **Groupe d’étude sur l’éducation, la culture et les arts fondés sur la nature**

La CCC fait partie de l’équipe chargée de développer des cours comprenant une dimension artistique et culturelle pour renforcer le lien des étudiants à la nature au travers de leur créativité. Les supports pédagogiques seront terminés d’ici à septembre 2025.

viii. **Comité d’éthique intercommissions**

La CCC travaille avec d’autres Commissions en vue d’établir un Comité d’éthique intercommissions visant à aborder les questions d’éthique au sein des Commissions de l’UICN. Un projet de cahier des charges a été soumis au Secrétariat de l’UICN en vue de l’officialisation du comité conformément aux protocoles de l’UICN.

ix. **Congrès mondial de l’UICN**

La CCC a fourni son appui à la compensation carbone du prochain Congrès mondial de la nature de l’UICN à Abou Dhabi et continue de collaborer étroitement avec l’Équipe du Centre pour la transformation de la société chargée du changement climatique et de la transition énergétique à l’échelle mondiale, agissant en qualité de correspondant du Secrétariat de l’UICN pour la Commission.

5.5 Visibilité

i. Pavillons de l'UICN aux Conférences des Parties (COP) de la CCNUCC et de la CDB

La CCC a organisé plusieurs événements lors des principales réunions de discussion sur le climat, notamment à la Conférence des Parties (COP) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tient chaque année ainsi qu'à la Conférence des Parties (COP) de la Convention sur la diversité biologique qui a lieu tous les deux ans.

- **CCNUCC**

- **COP27 :**

- [Commission sur la crise climatique de l'UICN : Addressing the Nature & Climate Intertwined Crises](#) (Aborder les crises interconnectées de la nature et du climat)
 - [Shaping the nature and climate convergence to address the intertwined crises](#) (Bâtir une convergence de la nature et du climat pour lutter contre les crises interconnectées)

- **COP28 :**

- [Spotlighting Youth Leadership in IUCN - An Interactive Dialogue](#) (Zoom sur les leaders de la jeunesse au sein de l'UICN – Dialogue interactif)
 - [Addressing the double challenges of climate crisis and biodiversity loss: integrating high integrity NbS in NAPs and NDCs](#) (Lutte contre la double crise du climat et de la perte de biodiversité en intégrant des SfN à haute intégrité dans les PAN et les CDN)

- **COP29 :**

- Renforcer les ambitions sur la question de la nature et de l'inclusion dans le cadre de l'événement Mission 1.5 organisé en collaboration avec le WWF et l'Université de Stanford.

- **COP16 de la CDB :**

- La CCC a rejoint le pavillon de l'UICN baptisé « *Home of the Union* » offrant un espace aux divers Membres de l'UICN.

i. Site Web

Grâce à l'Unité de soutien aux Commissions, la [CCC dispose d'une page dédiée](#) sur le site de l'UICN qui présente la Commission (vision, mission, direction et Comité directeur), son cahier des charges et son programme de travail. Sur cette page figurent également un lien d'accès au système de candidature pour devenir membre ainsi que des ressources et informations sur les activités de la CCC.

j. Autres événements (locaux, régionaux ou mondiaux)

La CCC participe à de nombreuses réunions et activités des composantes de l'UICN, comme au sein du Comité national d'Afrique du Sud ainsi que du Comité national du Royaume-Uni.

5.6 Influence

La Commission poursuit ses actions d'influence et de plaidoyer. Au travers des membres du Comité directeur et, en retour, sous la direction du Président de la Commission, des actions ont été développées, pas seulement pour faire en sorte que les débats sur le climat continuent de faire partie des plus hautes priorités, mais aussi pour garantir le principe de responsabilité et la mise en œuvre des obligations contractées par les États et les acteurs non étatiques. Ces actions ont été concrétisées de la façon suivante :

1. Participation à d'importants processus décisionnels au sein des débats sur le climat, en particulier, mais pas exclusivement, lors des sommets annuels (COP) où le Président de la Commission a, dans la majorité des cas, fait partie du groupe consultatif et/ou du groupe d'appui à la Présidence afin de contribuer à la réalisation des objectifs de la Conférence.
2. Progrès significatifs dans les mécanismes de renforcement de la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat, au travers de plusieurs décisions comme celles adoptées à la COP26 de Glasgow avec le Programme de travail sur l'atténuation, le bilan mondial lors de la COP28 et la feuille de route de Bakou à Belém menant à la COP29.

3. Obtention de la reconnaissance et de la confirmation du rôle de la nature dans la crise climatique lors de la COP25 sous la présidence du Chili, rôle qui a par la suite été reconfirmé et assorti d'un ensemble d'actions décisives visant à renforcer la synergie entre le climat et la nature.
4. Crédibilité de l'Objectif Zéro net bâtie au travers des participations dans les forums qui définissent les normes de l'Objectif comme la SBTi et le *Gold Standard*.
5. Influence dans les progrès apportés par les solutions fondées sur la nature dans les débats multilatéraux, et participation aux dialogues pertinents facilités par le PNUE.
6. Renforcement du programme pour les acteurs non étatiques au travers d'actions visant à définir des objectifs ambitieux pour les secteurs.
7. Participation à des forums de discussion sur le renforcement et l'amélioration des processus multilatéraux, avec pour but de renforcer la crédibilité de la CCC dans les processus pour le climat.
8. Suivi du processus pour renforcer et élargir l'ambition des plans nationaux en matière de climat (CDN).

Ces actions et bien d'autres ont permis de renforcer la visibilité de la Commission et constituent le socle de son expansion à venir.

6. Perspectives. Priorités pour la mise en œuvre du Programme de l'UICN 2026-2029

Les programmes de la CCC pour la prochaine période intersessions s'articulent autour de domaines prioritaires, qui s'inscrivent dans la lignée du Programme de l'UICN 2026-2029 et qui y contribueront. Les grands domaines prioritaires sont les suivants :

- a. **Collaborer avec l'UICN et d'autres partenaires pour mettre en avant des conseils, des orientations et des consultations sur le changement climatique** et la nécessité de réduire les émissions anthropiques, toutes sources confondues. Il s'agit notamment de souligner la manière dont les risques climatiques s'aggravent à chaque dixième de degré, ainsi que la nécessité de doter les communautés des capacités et des ressources nécessaires pour s'adapter et devenir plus résilientes.
- b. **Soutenir les initiatives de l'UICN lors des grands forums multilatéraux** tels que la COP30 de la CCNUCC et autres conférences, le cas échéant.
- c. **Fournir des informations et des conseils sur les engagements substantiels à prendre pour mettre progressivement fin au recours aux combustibles fossiles, et recommander de renforcer et prioriser les stratégies d'adaptation** qui visent à promouvoir la justice, préserver l'intégrité des écosystèmes et faire progresser la réalisation d'engagements ambitieux en matière de climat et de biodiversité.
- d. **Contribuer à l'élaboration de documents de travail et de notes d'orientation sur des questions clés** telles que la transition énergétique juste, les synergies entre le climat et la biodiversité, et l'harmonisation des cadres multilatéraux grâce au pouvoir fédérateur de l'UICN.
- e. **Promouvoir la création de mécanismes financiers innovants, accessibles et participatifs** qui soutiennent les objectifs et les cibles du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ainsi que les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat.